



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 29/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf du mois de novembre à quinze heures, le Conseil Communautaire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, en présentiel et par visioconférence sous la présidence du **Dr Maryse ETZOL**, Présidente,

Nombre de délégués communautaires en exercice : **16**

Date de convocation du conseil communautaire : **21/11/2024**

PRESENT(E)S : Mesdames Maryse ETZOL, Francette JACQUES, Kénia MALADIN-NEBOT, Betty BESRY (en visioconférence), Maguy FUMONT-SAMSON, Géraldine BASTARAUD
Messieurs Jean-Claude MAES, Guy ACCIPÉ, Jacques MALADIN, Joel TOTO, Rolly, Salif, FABULAS

ABSENT(E)S SANS EXCUSES : Madame Joselaine GELABALE
Messieurs François NAVIS, Camille PELAGE, Edmond LANCLAS
Kylia ROMAIN

Nombre de conseillers communautaires en exercice	16
Nombre de conseillers communautaires présents	11
Pouvoirs	0
Nombre de conseillers communautaires absents	5
Votants	11

SECRETAIRE : Madame Kénia NEBOT-MALADIN

Délibération n°2024-11-29/ 13 PARTICIPATION FINANCIERE A L'ORGANISATION DU SALON CARAIBEDITIONS DE MARIE-GALANTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame la Présidente expose :

Caraïbéditions est l'une des principales maisons d'édition des Outre-Mer, implantée en Guadeloupe et en Martinique, et collaborant également avec la Guyane, la Réunion et l'Hexagone. Elle publie des romans d'auteurs célèbres et reconnus dans la francophonie, ainsi que des essais et de nombreux ouvrages jeunesse, parmi lesquels la célèbre série *Noémie* de l'illustratrice guadeloupéenne Jade Amory.

En collaboration avec la Librairie Papyrus de Grand-Bourg, Caraïbéditions organise le *Salon Caraïbéditions de Marie-Galante* à Grand-Bourg, le samedi 7 décembre 2024 de 9h30 à 14h30, dans les locaux de l'ancienne prison et sous des chapiteaux installés sur la place. Cet événement mettra en avant les auteurs de Caraïbéditions et leurs ouvrages, comme

cela avait été le cas en 2019. Lors de cette édition, le nouveau livre *Noémie fête Noël* sera présenté en avant-première à Marie-Galante, avec la présence de son autrice. Une soirée spéciale avec l'écrivain Raphaël Confiant est également prévue à la Bibliothèque de Grand-Bourg le vendredi 7 décembre à 18h00.

Environ vingt-cinq auteurs, dont certains viendront spécialement de l'Hexagone, de Guyane et de Martinique, seront présents. Cet événement, avec un plateau d'auteurs aussi important, constituera une rare occasion pour le public de rencontrer les écrivains, d'acheter leurs ouvrages et de se faire dédicacer leurs livres.

Une couverture médiatique importante est attendue avant et pendant le salon. En 2019, les auteurs avaient été suivis par les médias dès leur départ de la gare maritime de Bergevin, et des reportages avaient été diffusés sur Guadeloupe la 1ère tout au long du week-end, incluant une émission en direct du vendredi soir depuis la Bibliothèque.

La CCMG est sollicitée pour soutenir financièrement l'organisation de cet événement en prenant en charge les frais de transport maritime aller-retour des auteurs, à hauteur de 735€.

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- **D'APPROUVER** la demande de soutien financier de « Caraïbéditions » pour l'organisation de salon Caraïbéditions du 7 décembre 2024,
- **D'APPOUVER** la prise en charge des frais de transports des auteurs de Pointe-à-Pitre à Grand-Bourg pour un montant de 735 €,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme



Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en sous-Préfecture le :
- l'affichage le

10 DEC. 2024

10 DEC. 2024

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr

